



Le Chemin du Roy

Société d'histoire de Neuville

ISSN 1492-4560

Vol. 16 No 2

Bulletin de liaison

Automne 2010

Vous êtes invités

Assemblée générale annuelle de la Société d'histoire de Neuville à la Salle Plamondon de l'Hôtel de Ville de Neuville, au 230, rue du Père-Rhéaume, le vendredi 19 novembre 2010, à compter de 19 h 30.

À cette occasion

La Société d'histoire de Neuville lancera deux volumes:

- 1- Les naissances, baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Saint-Bernardin de Rivière-à-Pierre, cahier neuvillois n° 23.



- 2- Henri Angers, sculpteur, sa vie ses œuvres, cahier neuvillois n° 20a)



Ces 2 volumes seront disponibles le soir de l'assemblée générale annuelle.

À lire dans ce bulletin

Administration et services aux membres	2	Saint-Ubalde fête son 150e anniversaire	15
Convocation à l'assemblée générale annuelle	3	Avis de recherche	16
Lancement des naissances de Rivière-à-Pierre	4	Normand Bolduc honoré	17
Les soldats du régiment de Carignan à Neuville	5	Joseph Mathon, chirurgien (suite et fin)	18
Notre site Internet «www.histoireneuville.com»	8	La Monographie de Neuville, 10 ans déjà	24
Bouteille à la mer!	9	Les familles pionnières et les familles souches	26
Une famille pionnière à Neuville: <i>Les Sylvestre</i>	10	Nos membres associés, des mécènes	28
Fondation de la Société d'histoire des Filles du Roy	12	Les publications de la Société d'histoire	(en encart)



Le Chemin du Roy

Les membres du conseil d'administration de la Société d'histoire de Neuville

			année d'élection	
Président:	Rémi Morissette	876-2341	2011	remimori7@oricom.ca
Vice-président:	Jacques Vézina	876-2435	2010	vezjac@videotron.ca
Trésorier:	Réal Michaud	876-2184	2011	michaudreal@videotron.ca
Secrétaire de réunion:	Louise Morel	261-6316	2011	exploitationsmorel@hotmail.com
Administratrices et administrateurs:	Gilles Bédard	872-4636	2010	gilagat@oricom.ca
	Micheline Côté	283-0668	2010	mousseline70@globetrotter.net
	Françoise Gilbert	876-3859	2011	coise@videotron.ca

Le Bulletin «Le Chemin du Roy» est publié deux fois l'an, au printemps et à l'automne. L'année d'adhésion à la Société d'histoire de Neuville débute le 1^{er} juillet d'une année et se termine le 30 juin de l'année suivante.

Heures d'ouverture du local de la Société aux chercheuses et chercheurs en histoire et en généalogie, du 1^{er} septembre au 30 juin

Lundi:	Fermé
Mardi:	09 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 16 h 30
Mercredi:	19 h 00 à 21 h 30
Jeudi:	09 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 16 h 30
Vendredi:	09 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 16 h 30
Samedi:	Les 1 ^{er} et 3 ^e samedis du mois : 09 h 00 à 12 h 00

Pour les mois d'été juillet et août, le local est ouvert du mardi au vendredi de 10 h 00 à 16 h 00.

Société d'histoire de Neuville, 912, route 138, Neuville, G0A 2R0

☎ 418-876-0000 ✉ histoireneuville@globetrotter.net

Un membre associé est un commerce, un organisme ou encore un individu qui désire appuyer la Société d'histoire de Neuville dans sa mission de sauvegarder et de diffuser la connaissance du patrimoine principalement sur le territoire de la seigneurie de Neuville.

Il en coûte 10 \$ par année pour devenir membre régulier de la Société d'histoire de Neuville, 25 \$ par année pour devenir membre associé (mécène).

Site Internet de la Société d'histoire : **www.histoireneuville.com**

Utilisation des textes du présent bulletin :

La reproduction des textes est permise moyennant la mention de la source.

Rédaction: Louise Châteauevert, Guy Cossette, Denis Grégoire DeBlois, Rémi Morissette

Édition: Société d'histoire de Neuville

Saisie, photos et mise en pages : Rémi Morissette

Impression: Imprimerie Germain, Donnacona



Société d'histoire de Neuville

Assemblée annuelle de la Société d'histoire de Neuville

Convocation

Tous les membres sont convoqués à l'assemblée générale annuelle de la Société d'histoire de Neuville qui se tiendra le 19 novembre 2010 en la Salle Plamondon de l'Hôtel de Ville de Neuville, au 230, rue du Père-Rhéaume, à compter de 19 h 30.

À cette occasion, l'ordre du jour suggéré sera le suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la réunion, mot de bienvenue et appel des présences
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Lecture et adoption du procès-verbal du 20 novembre 2009
- 4- Présentation et adoption des états financiers au 15 novembre 2010
- 5- Présentation du rapport du conseil d'administration et présentation du plan d'action pour l'année 2011
- 6- Période de questions d'ordre général concernant la gestion et l'administration de la Société d'histoire de Neuville
- 7- Élection à la présidence et au secrétariat d'élection
- 8- Élections au conseil d'administration: 6 postes viennent en élection ou sont à combler, ce sont ceux occupés par Jacques Vézina, Micheline Côté, Catherine Labrecque, Gilles Bédard et 2 postes vacants dont un pour une année. (Les postes du comité exécutif sont déterminés entre les élus, au prochain conseil d'administration en janvier 2011.)
- 9- Remerciements par le président de la Société.
- 10- Clôture de la réunion.

Rémi Morissette, président



Lancement de 2 cahiers neuvillois: Les naissances, baptêmes, mariages et sépultures de Rivière-à-Pierre (cahier neuvillois n° 23) et Henri Angers, sa vie, ses œuvres (cahier neuvillois n° 20a)



Lancement d'une brochure en hommage à Henri Angers, sculpteur, un natif de Neuville

Par: Rémi Morissette

Henri Angers est une gloire nationale pour les Neuvilleois et les Neuvilleois. En effet, Henri Angers est un natif de Neuville: il est le fils de Cyrille Angers et Marguerite Savard, né le 9 mars 1870 à Neuville. Il fut un des plus grands sculpteurs de la sculpture traditionnelle au Québec, de la lignée de

Louis Jobin .

Cette brochure est disponible à un prix vraiment raisonnable de 10 \$ ou 8 \$ pour les membres en règle. Nous en aurons des exemplaires lors de l'assemblée générale annuelle du 19 novembre.



Lancement d'un recueil des naissances, baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Bernardin de Rivière-à-Pierre

Par: Gilles Bédard

C'est la première fois que la Société d'histoire de Neuville publie un cahier neuvilleois qui contient à la fois les naissances, baptêmes, mariages et sépultures (BMS). Ce cahier neuvilleois #23 regroupe donc toutes ces informations sur la paroisse de Rivière-à-Pierre en un seul volume. Évidemment, ce livre contient un nombre de pages accrues par rapport aux autres, mais il a l'avantage d'avoir tout en un.

C'est Gilles Bédard, un membre du conseil d'administration, qui en a fait la saisie avec toutes les difficultés rencontrées comme d'habitude dans de telles circonstances. Ce cahier neuvilleois sera disponible aussi lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le 19 novembre 2010 en la Salle Plamondon de l'Hôtel de Ville de Neuville.

Gilles Bédard, membre du conseil d'administration de la Société d'histoire de Neuville, présent dans la région de Neuville et Donnacona demeure à L'Ancienne-Lorette et passe ses étés à Rivière-à-Pierre.



Soldats du régiment de Carignan établis à Neuville entre 1667 et 1681

Par: Guy Cossette, membre n° 786

Le régiment de Carignan-Salière a été formé en 1659 de la fusion des régiments de Carignan et de Salière. En décembre 1664, le roi commande au colonel de Salière de conduire son régiment jusqu'à La Rochelle afin de s'embarquer pour aller combattre les Iroquois en Nouvelle-France. Les 20 compagnies arrivent donc sur les côtes charentaises à la fin de l'hiver 1664-1665. Un recrutement dans la région Aunis-Saintonge-Poitou-Angoumois permet de compléter les troupes afin que chaque compagnie ait bien ses 50 hommes. Cet appel réussit si bien que des surnuméraires sont inscrits avec les compagnies et certaines comptent jusqu'à 66 hommes. Le régiment va quitter la rade rochelaise au printemps 1665 pour atteindre Québec. L'embarquement s'échelonne sur plus d'un mois.

C'est ainsi que les compagnies Chambly, Froment, La Tour et Petit s'embarquent à La Rochelle le 19 avril 1665 sur le navire le Vieux Siméon et arrivent à Québec le 19 juin suivant. Les autres compagnies arriveront à Québec les 30 juin, 18 et 19 août, 12 et 14 septembre 1665. Aux 20 compagnies du régiment de Carignan s'ajoutent 4 autres compagnies (Berthier, Monteil, La Durantaye, La Brisardière) provenant de d'autres régiments qui arrivent à Québec le 30 juin avec le Marquis de Tracy. Les forts Saint-Louis (connu par la suite sous le nom de Chambly), Richelieu et Sainte-Thérèse seront construits à l'automne 1665 puis en 1666, les forts Saint-Jean et Sainte-Anne. Après quelques expéditions plus ou moins réussies en territoire iroquois, la paix sera conclue avec eux en juillet 1667. Parmi les

soldats, plus de 400 décideront de rester en Nouvelle-France. Au cours de la même année 1665, 429 colons sont venus grossir les rangs de la population de la Nouvelle-France. On sait grâce à Jean Talon que 978 personnes des deux sexes sont passées en Canada par les soins de la Compagnie des Indes Occidentales de 1665 à 1668 non compris les soldats qui y sont demeurés. Comme aucune liste officielle n'a été conservée des passagers venus au cours de cette même année, comment différencier soldats et colons ? La seule liste qui existe concernant le régiment de Carignan est une liste de 1668 des soldats qui ont choisi de rester en Nouvelle-France.

Réf: http://www.champlain2004.org/html/11/03_f.html

Sur cette liste de plus de 400 noms se trouvent les soldats suivants de la compagnie Petit : Boncourage, Lamontagne, Laforge, Lafleur, Poitevin, du Verger, de l'Isle, René Le Normand, Le Picart, La Violette, Champagne. Selon Michel Langlois, dans son livre *Carignan-Salière 1665-1668* publié en 2004, mon ancêtre Jean Cosset dit le poitevin serait le soldat Poitevin de la compagnie Petit. L'auteur s'appuie sur le surnom *poitevin* et sur le lieu d'établissement de Jean Cosset pour déduire qu'il est le soldat Poitevin. (Page 283 : son lieu d'établissement le désigne comme le soldat Poitevin de la compagnie Petit). Les soldats en général se sont fait concéder des terres dans la même seigneurie que leurs amis de l'armée. Jean



Le Chemin du Roy - Société d'histoire de Neuville

Cosset, en 1665, était orphelin. Il est possible qu'il se soit enrôlé en 1665 lors du recrutement du régiment dans la région du Poitou. La première mention de Jean Cosset en Nouvelle-France est lors du recensement de 1667 où il est le domestique de Bertrand Chesnay sur la côte de Beaupré. Il se marie à l'Ange-Gardien (Château Richer) le 12 février 1668 avec Marguerite Éloy, fille du roi. Il vivra à l'Ange-Gardien au moins jusqu'en 1678. Le 17 novembre 1681 (notaire Becquet), il obtient une concession à la Pointe-aux-Écureuils. Il y est probablement présent depuis 1678 avec ses amis Pierre Grenon, François Nau et Pierre Groleau qui y ont obtenu une concession en mars 1678.



Soldat du Régiment de Carignan

J'ai donc voulu connaître les noms des autres soldats qui se sont établis dans la seigneurie de Dombourg (voisine de la seigneurie de Bélair) entre 1667 et 1681. Au total 15 soldats s'y sont installés. D'abord de la compagnie Petit, Louis Delisle, René Duverger et Antoine Bordeleau y ont obtenu une concession le 20 mars 1667. À ces trois noms s'ajoutent: Michel Rognon dit Laroche en 1667, Nicolas Sylvestre dit Champagne en 1667, puis Jacques Brin ou Brun dit LaPensée, Pierre Coquin dit Latournelle, Jacques Fournel dit Bellisle, Honoré Martel dit Lamontagne, Simon Pleau dit Lafleur, Jean Delastre dit Lajeunesse, Jacques Déry dit Larose, René Meunier dit Laramée et Antoine Bessières (domestique de Jean Lepicq au recensement de 1681). Onze de ceux-ci épouseront une fille du roi. Les documents ne mentionnent aucun lien entre Jean Cosset et ces soldats à l'exception de Marie Malo, épouse de Jacques Brin, qui sera témoin au baptême d'Alexis Cosset en

1683. Jacques Brin était le voisin de Pierre Grenon à Neuville en 1683. (Jacques Brin a épousé Marie Malo à Château Richer le 24 septembre 1670).

J'ai demandé l'opinion de M. David Toupin, président de la Société des Filles du roi et soldats du Carignan, qui m'a répondu ainsi: «La position de la Société, présentement, est qu'il y a insuffisamment de preuves pour soutenir la découverte que Jean Cosset dit Poitevin était un soldat du régiment de Carignan-Salière».

Réf: http://www.fillesduroi.org/src/f_soldats.htm#A

Il faut dire que la mention de domestique pour Jean Cosset au recensement de 1667 suggère qu'il était un «engagé» plutôt qu'un soldat de Carignan.

Il est vraisemblable de penser que Jean Cosset s'est installé à la Pointe aux Écureuils en 1678 ou 1679 (son fils Pierre y est né en juillet 1678) pour aller rejoindre ses trois amis François Nau, Pierre Grenon et Pierre Groleau qui y ont obtenu une concession le 17 mars 1678 (notaire Rageot). Ils se connaissaient depuis plusieurs années sur la côte de Beaupré où ils ont été domestiques ou fermiers à l'emploi de Bertrand Chesnay (sauf Pierre Groleau). Ils seront (eux ou leurs épouses) parrain ou marraine des enfants de Jean Cosset. François Nau et Pierre Groleau seront présents à ses funérailles le 13 novembre 1687 à Neuville.

En effet, à l'automne 1687, Marguerite Éloy perdait son mari Jean Cosset et deux de ses sept enfants: Jean (16 ans et 9 mois) et Alexis (4 ans et demi). Le 19 octobre 1688



en l'église Saint-François-de-Sales à Neuville, elle se remariait avec Jean Collet de Batiscan. C'est ainsi que les générations suivantes de Cosset se sont établies le long de la rivière Batiscan. Louis Delisle était le témoin de Jean Collet à son mariage avec Marguerite Éloy. Louis Delisle et Jean Collet se connaissaient : ils étaient compagnons d'armes dans la compagnie Petit du régiment de Carignan en 1665. Il est fort possible que Jean Collet, veuf depuis septembre 1687, ait connu au printemps ou à l'été 1688 Marguerite Éloy, veuve depuis novembre 1687, par l'entremise de son compagnon d'armes Louis Delisle qui vivait à Neuville depuis 1667 et qui connaissait bien Pierre Grenon, l'ami de Jean Cosset.

Il est intéressant de noter que deux autres soldats identifiés «poitevin» se retrouvent dans le régiment de Carignan. Un dans la compagnie Saint-Ours qui sera identifié Méry (Émery) Arpin ou Herpin et un autre dans la compagnie Saurel qui sera identifié Gabriel Gibault.

En conclusion, il est fort possible que Jean Cosset dit Poitevin soit arrivé en Nouvelle-France le 19 juin 1665 à bord du Vieux Siméon, étant le soldat «Poitevin» de la compagnie Petit, mais aucun document ne le confirme.

Par ailleurs, son statut de domestique au recensement de 1667 et divers autres indices suggèrent qu'il était un «engagé» plutôt qu'un soldat de Carignan, mais dans ce cas, aucune trace de son arrivée ni de son contrat d'engagement.

Pourra-t-on un jour identifier avec certitude si Jean Cosset était un soldat de Carignan ou un engagé ?

Sources de références en plus des documents déjà cités:

- *Carignan-Salière 1665-1668 par Michel Langlois*
- *Jean Talon: intendant de la Nouvelle-France (1665-1672), par Thomas Chapais*
- *Les seigneuries de Beaupré et de l'île d'Orléans, par Raymond Gariépy*
- *Terrier de Neuville 1665-2000, par Marc Rouleau*
- *Collection nos ancêtres (Jean Cosset, Louis Delisle, François Nau, Pierre Grenon, Pierre Groleau), par Jacques Saintonge et Gérard Lebel*
- *PRDH (Internet)*

P.-S.- Après ma recherche, j'ai transmis mes observations et interrogations à l'auteur, M. Michel Laglois, qui m'a répondu ainsi:



Soldats du régiment Carignan-Salière, mauvais dessin et mauvaise position du fusil qui se porte toujours sur l'épaule droite.

... «Que son nom paraisse comme domestique en 1667 ne l'exclut pas de ce régiment car un bon nombre de soldats furent libérés de l'armée peu après leur arrivée au pays».

«Qu'il n'ait pas fréquenté d'autres soldats ne constitue pas non plus une preuve qu'il ne l'était pas. Certains soldats du régiment de Carignan n'ont pas entretenu de relations avec leurs anciens compagnons d'armes».

«Pourquoi la compagnie Petit ? Parce que dans cette compagnie, il y a un Le Poitevin et après analyse de tous les porteurs de ce surnom, c'est Jean

Cosset qui répond le mieux à la possibilité qu'il soit ce Le Poitevin en question...»

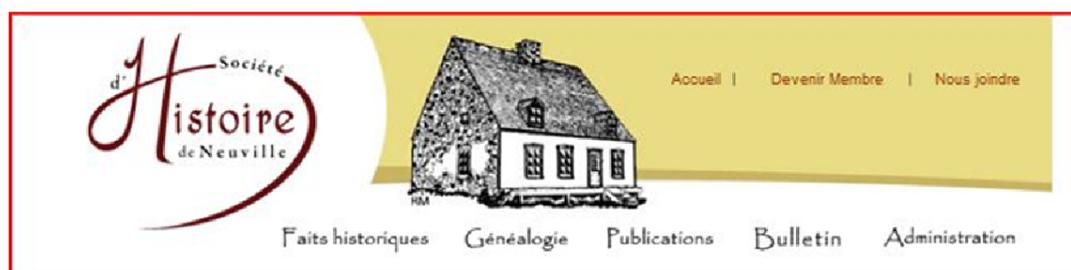
Il ajoute qu'il n'y a pas de certitude, de part et d'autre, en l'absence de documents précis sur le sujet.



Notre site Internet

Vous voulez en savoir davantage sur la Société d'histoire de Neuville, consultez notre site internet :

www.histoireneuville.com



Vous voulez connaître l'histoire de Neuville?

Vous voulez savoir les publications en vente?

Vous voulez connaître les cartes postales disponibles

illustrant Neuville ?

Vous voulez savoir les heures d'ouverture de la salle de recherche de la Société d'histoire de Neuville?

Toutes ces informations sont dans notre site internet:

www.histoireneuville.com



«Bouteille à la mer»

Par: Louise Châteauvert

Cet article a pour but de lancer, auprès de tous ceux qui s'intéressent à notre histoire du passé, un appel à la recherche de photos dans vos archives que vous gardez précieusement dans un album ou caché au fond d'un carton dans un coin de votre grenier.

Comme une bouteille à la mer malmenée par le ressac et les marées, les portraits (photographies) du passé reviendront s'échouer à la Société d'histoire de Neuville ou bien ils s'en éloigneront. D'autres trouveront une main tendue qui lira le message et nous apportera des réponses.

Cet avis de recherche s'adresse aux descendants de la famille de Joseph **FAUCHER DIT CHÂTEAUVERT** et de Julie **MATTE**. Tous deux nés à Neuville, ils ont quitté ce terroir pour s'installer à St-Raymond-Nonnat vers 1842. À l'exception d'Aurélie qui est née le 4 juillet 1845 dans cette paroisse, les huit autres enfants sont nés à Neuville : Sifroi aussi connu sous le nom de Pierre est né le 15 octobre 1826 ; François-Xavier est né le 15 octobre 1830 ; Jean N. Chrysostome né le 2 septembre 1832 ; Marie Élisabeth et Lucie sont nées le 25 mai 1834 ; Zoé est née le 6 mai 1838 ; Marie-Anne est du 30 novembre 1840 et finalement mon arrière-grand-père Louis Wilbrod né le 12 mai 1836.

Cette photographie fut prise vers 1903 par Eud. Plante, artiste-photographe à St-Raymond. Alors, le but de ma requête est de pouvoir reconstituer la famille de Joseph et Julie ainsi que leurs enfants. Voici la liste de tous les patronymes qui peuvent avoir en leur possession ces photos : MATTE, DÉRY, BÉLAND, GRAVEL, GINGRAS, PARENT, PLANTE, FAUCHER, CHÂTEAUVERT, GAUTHIER, PARADIS, DROLET, NOREAU, PAQUET, PAGÉ, PLAMONDON, BERTRAND et bien plus.

La Société d'histoire de Neuville en prendrait des photos numériques et tous vos photos vous seraient retournées. Vous pouvez appeler et laisser un message au 418-876-0000 ou communiquer par courriel à l'adresse suivante :

Louise Châteauvert, membre de la Société d'histoire de Neuville, vous remercie de votre collaboration dans son projet.



Famille de Louis W. Châteauvert et Adéline Déry



Une famille pionnière à Neuville:

Les Sylvestre

Par: Rémi Morissette

Dans ce bulletin et dans les prochains, nous allons vous présenter les familles pionnières de Neuville. Donc, les familles qui ont pris pays à Neuville dans les premières années d'existence de Neuville, soit en 1667 jusqu'en 1672. Ces 5 premières années furent déterminantes pour l'existence de Neuville qui avait comme nom «Dombourg». Nous commençons dans ce bulletin par la famille Sylvestre.

Il faut bien distinguer les 2 familles Sevestre et Sylvestre. La première étant une famille d'imprimeurs qui n'a pu exercer ce métier en Nouvelle-France par refus de M^{gr} de St-Vallier, et Pontbriand par la suite, pour des raisons religieuses.

Le premier ancêtre Sylvestre reçoit une concession du seigneur Jean-François Bourdon, seigneur de Dombourg, le 20 mars 1667¹, une terre de 2 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur, un peu à l'ouest du village actuel de Neuville. Aujourd'hui, cette terre est occupée par Marieus Bédard et Lyse Hardy et aussi par «Le camping Légaré» et an-

ciennement «Le Motel Légaré». Il recevra le titre officiel de cette concession le 31 mai 1672 des mains du seigneur de Dombourg. Nicolas Sylvestre était probablement un soldat du régiment de Carignan^{2,3} arrivé à Québec en 1665. Il se marie à Notre-Dame-de-Québec le 20 août 1667 à Barbe Neveu, fille de Jean Neveu et Anne Ledet. Cette famille de Sylvestre porte aussi un nom dit, soit celui de Champagne². Vraisemblablement parce que l'ancêtre vient de cette province française. Nous ne connaissons par l'année de sa naissance, mais il déclare au recensement de 1681 à Neuville qu'il a 39 ans. De plus, lors de sa sépulture⁴ à Neuville, on le dit âgé de 85 ans.

Le couple Nicolas Sylvestre et Barbe Neveu eut 16 enfants, tous nés à Neuville à l'exception du premier, Nicolas fils, né à Sillery près de Québec le 7 juillet 1669. Ce sont 9 filles et 6 garçons qui constituent la famille puisqu'un des enfants est mort à la naissance. Chose curieuse mais habituelle, un deuxième garçon porte le nom de Nicolas. Cette coutume de nommer du même nom 2 enfants découle souvent d'une



situation familiale. Par exemple, un des enfants est décédé et on veut se rappeler sa mémoire ou encore, le plus vieux est parti de la maison pour une raisons quelconque: mariage, départ pour découvrir d'autres contrées, etc. Un fait intéressant dans cette famille Nicolas Sylvestre et Barbe Neveu: les 3 frères Sylvestre, Nicolas, Louis et Pierre marient⁴ les 3 sœurs Labadie de Neuville, Jeanne, Élisabeth et Anne, en 1694, 1698 et 1700 respectivement, à Neuville. Deux des fils, Pierre et Nicolas II^e, assureront l'existence du patronyme Sylvestre. Le premier, Pierre, aura 14 enfants tous nés à Neuville⁵ et Nicolas expatrié à Sorel et à l'Île Dupas aura aussi une grande famille de 15 enfants⁶,

L'ancêtre Nicolas Sylvestre, au recensement de 1681, possède donc cette terre⁸ de Neuville sur laquelle il a un fusil, 4 bêtes à cornes et 20 arpents de terre mis en valeur. En 1694, il deviendra propriétaire d'une terre de 4 arpents de front sur 40 de profondeur en la seigneurie de Maure (Saint-Augustin), terre qu'il vendra au $\frac{3}{4}$ à son fils François le 1^{er} juillet 1710².

À Neuville aujourd'hui, il n'y a plus aucune famille du nom de Sylvestre, Peut-être des descendants existent encore, mais sous d'autres noms. Il serait intéressant, le cas échéant, que ces personnes se manifestent.

Un des Sylvestre s'est signalé au cours des ans à la Pointe-aux-Trembles (Neuville). En effet, Pierre Sylvestre fut un officier militaire⁷ d'une compagnie de Neuville en 1721, ce qui est un poste qui nécessite la reconnaissance de ses pairs et concitoyens.

Quatre descendants de cette famille sont membres de la Société d'histoire de Neuville: ce sont Angèle, de Val-d'Or, Corinne de Grand-Mère, Jacline de Saint-Cuthbert et Raymond de Sainte-Monique.

Sources :

- 1- Greffe des notaires du régime français, tome II, page 274.
- 2- Dictionnaire biographique des ancêtres québécois, Michel Langlois, 2001, tome 4, p. 365.
- 3- Le régiment Carignan-Salière, Michel Langlois, Maison des ancêtres, année 2000.
- 4- Dictionnaire des familles québécoises du Québec, René Jetté, 1983
- 5- Naissances et baptêmes depuis les débuts jusqu'en 1765, Société d'histoire de Neuville, 2002, 2^e édition, André Dubuc et Rémi Morissette.
- 6- Dictionnaire généalogique des familles canadiennes-française, Cyprien Tanguay, 1890, Éditions Élisée, 1975, tome 7.
- 7- NEUVILLE 1667-2000, 333 ans d'histoire, Marc Rouleau et Rémi Morissette, Société d'histoire de Neuville, année 2000, page 110.
- 8- Le terrier de la Seigneurie de Neuville, 1665-2000, Marc Rouleau, année 2000.



Par: Rémi Morissette

Fondation de la Société d'histoire des Filles du Roy, Neuville y était!

Une Société d'histoire des Filles du Roy a vu le jour en ce jeudi 5 août 2010, à Place-Royale lors des festivités entourant «Les Fêtes de la Nouvelle-France». Et La Société d'histoire de Neuville y était et participait ainsi à la fondation de cette Société.

La mission de cette Société d'histoire fut votée par les fondatrices et fondateurs et fut cernée autour des deux volets suivants :

A-Connâître et faire connâître

Les Filles du Roy, les réhabiliter et développer ce qu'on pourrait appeler «l'héritage» des Filles du Roy»

- Tracer un inventaire de chaque Fille du Roy venue en Nouvelle-France, mariée ou pas, à partir de la possibilité de son départ en France
- Rechercher leurs origines en France, créer un mouvement d'échange entre la Société d'histoire des Filles du Roy, la France et les Familles -souches
- Honorer la mémoire de ces Filles du Roy

B-Développer la généalogie par les femmes et créer des regroupements par des lignées matrilineaires

Neuville et les «Filles du Roy»

Neuville est impliquée nécessairement



dans cette histoire des Filles du Roy comme étant un des endroits où il y a eu le plus de Filles du Roy par rapport à la population qui ont marié des habitants de Dombourg entre 1667 et 1672. En effet, pas moins de 60% des habitants à cette période ont marié des Filles du Roy.

Des fausses perceptions qui ont fait leur chemin

Quelques auteurs à sensation ont contribué à salir l'image de ces Filles du Roy et à laisser dans l'imaginaire des Québécoises et Québécois que ces filles étaient majoritairement des débauchées. Des auteurs ont misé sur leur crédibilité et sur des titres à sensation pour frapper l'imaginaire et, il faut le dire, avec succès, afin de salir la réputation de ces «Filles» qui ont



héroïquement contribué, oui au peuplement, mais aussi extraordinairement à l'humanisation, à la socialisation et à l'administration des familles de la Nouvelle-France. Pensons simplement au titre sensationnaliste et accrochant du livre qui se voulait vendeur avant tout : «Filles du Roy ou Filles de Joie».

La Société d'histoire de Neuville et le tout Neuville impliqués.

Neuville se devait d'encourager et même de participer à la fondation d'une telle Société d'histoire pour les Filles du Roy. L'existence de notre population actuelle est redevable à ces héroïnes du début de la colonie. Elles ont été les vrais rouages de notre devenir.

La Société d'histoire de Neuville entend bien contribuer au rayonnement de cette Société d'histoire des Filles du Roy dans la mesure de ses moyens en y contribuant par notre modeste savoir et par la diffusion et la mise en valeur de cette Société qui, nous l'espérons, aura une longue et fructueuse vie.

Irène Belleau, élue présidente de la Société d'histoire des Filles du Roy

La présidente élue Irène Belleau n'est pas une inconnue à Neuville. Elle a fondé l'Association des familles Belleau et Belleau dit Larose il y a quelques années et elle est venue en rassemblement à Neuville pour visiter la maison des ancêtres Belleau récemment occupée par la famille de Gilles Whitton (maintenant vendue). Elle a aussi produit un *Répertoire des mariages Belleau/Larose (1673-2004)* en 2004, la *Biographie de Sir N.-F. Belleau*



(1808-1894), maire de Québec (1850-1853) et lieutenant-gouverneur (1867-1893), *Blaise Belleau dit Larose et ses enfants*, en 2003, *Joseph Belleau* en 2009, *La terre de Blaise Belleau dit Larose en 1691, bref historique*, en 2005. Elle fut aussi la présidente de la tenue d'un colloque sur les Filles du Roy lors du 400^e anniversaire de la fondation de la Ville de Québec en 2008. Elle contribua à d'autres publications et rencontres de toutes sortes. Nous avons l'honneur d'avoir Irène Belleau comme membre de la Société d'histoire de Neuville depuis plusieurs années.



Le Chemin du Roy - Société d'histoire de Neuville



Une jeune dame, Nathalie Dion, personnifiant une Fille du Roy, lors de l'assemblée de fondation de la «Société d'histoire des Filles du Roy»

En 1999, Le Gouvernement du Québec appose une plaque à Place Royale pour honorer les Filles du Roy. Il est fait mention justement du nombre de Filles du Roy entre 1663 et 1673 qui sont venues à plus de 770 pour marier des habitants de la colonie. Il y est aussi fait mention qu'en 1663, il n'y avait que 65 femmes à marier pour 700 hommes en âge de se marier en Nouvelle-France.

Représentations fantasmagiques et erronées de *Filles du Roy* arrivant en Nouvelle-France, alors que la majorité des *Filles du Roy* sont d'origine modeste.

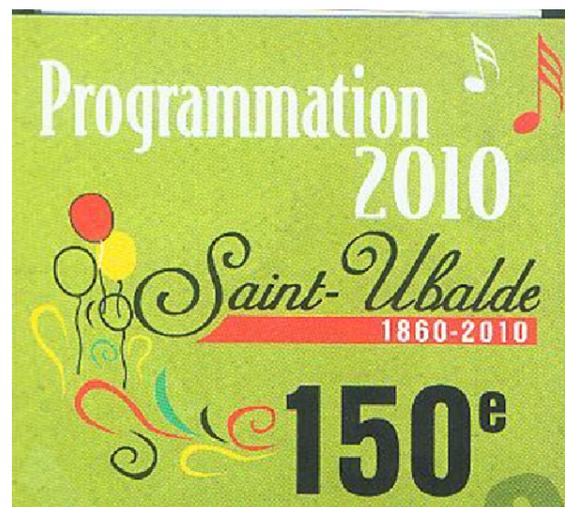
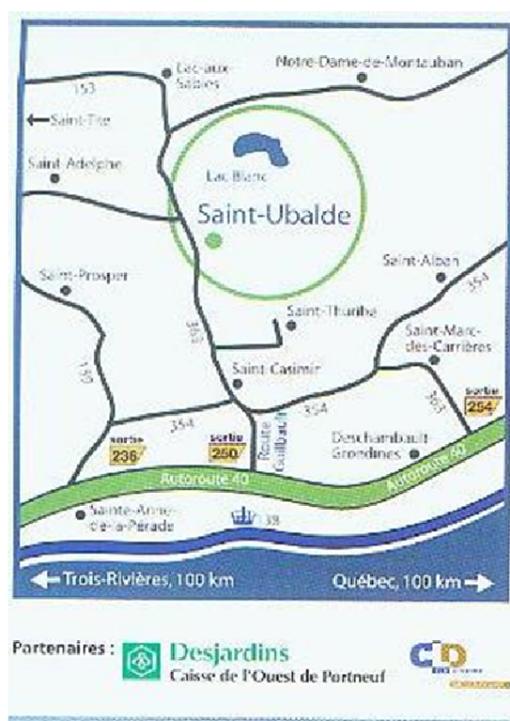


Destin familial et royal : les sœurs Lépine, «filles du roi»
Par Samantha Rompillon



Saint-Ubalde a fêté ses 150 ans, 1860-2010, les 6,7 et 8 août 2010

Par: Rémi Morissette



suite. C'est en 1858 qu'un groupe de jeunes de Neuville partirent pour ouvrir une concession au nord du comté sous l'aile protectrice du curé Parent de Neuville. Voici d'ailleurs un texte de ce curé qui explique bien la situation¹ :

À l'extrémité ouest du comté de Portneuf nous trouvons Saint-Ubalde tout comme à l'extrémité est, nous trouvons Neuville. Deux villes aux antipodes l'une de l'autre dans le comté et dont des liens très étroits les unissent quand même.

La fondation de Saint-Ubalde est redevable en très grande partie à des habitants de Neuville qui en 1860 ont accepté d'y défricher les terres les tout premiers. Sous l'impulsion du curé L.-Edouard Parent de Neuville, trente habitants de Neuville se rendent défricher un lieu encore inexploité qui portera le nom de Saint-Ubalde par la

«Octobre 1858 - La misère se fait sentir chez les journaliers. Le chantier [NDLR : chantier maritime Dubord] est arrêté et les habitants n'ont presque pas d'ouvrage à donner et encore moins d'argent pour payer de sorte que les journaliers sont là à végéter.

L'occasion était favorable pour leur parler de colonisation, aussi j'en ai profité. Dimanche dernier, 10 octobre, le sujet de l'instruction [lire : du prône] a été sur la colonisation, ou l'avantage de prendre des terres. J'ai fait comprendre aux gens d'emplacement que s'ils avaient été prendre des terres avant de se marier, et s'ils avaient mis sur ces



Le Chemin du Roy - Société d'histoire de Neuville

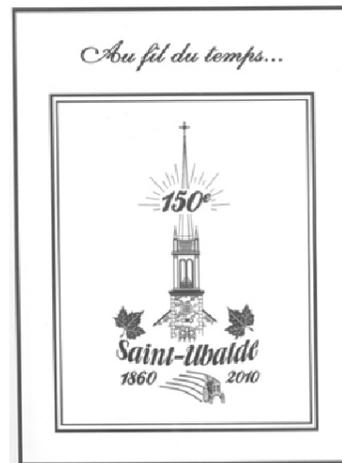
terres ce qu'ils ont dépensé pour se bâtir auprès de l'église, ils seraient aujourd'hui de bons habitants, tandis qu'ils sont malheureux et exposés à la devenir davantage. J'ai fait comprendre aux habitants qui ont plusieurs garçons et qui ne pouvaient en établir plus d'un chez eux, qu'ils devraient aller prendre des terres pour leurs jeunes gens. Je puis dire que j'ai été compris puisque déjà plus de trente sont partis ces jours-ci pour aller prendre des terres derrière Saint-Casimir et Saint-Alban et dans le Saint-Maurice où l'on concède maintenant des terres avec assez d'avantages.»

Signé : L.-E. Parent, curé

Cette trentaine de jeunes gens de Neuville défrichèrent les terres qui forment aujourd'hui la paroisse de Saint-Ubalde qu'on voulait d'abord nommer Saint-Jean-de-Dieu. Ces jeunes gens sont bien connus, ils sont : Albert Béland, F.-X. Béland, Édouard Béland, Jean-Baptiste Bussières, Augustin Cantin, Jean Daigle dit Cayen, Olivier-Bellarmin Darveau, Joseph Darveau, Léandre Delisle, Joseph Denis, Joseph Dubuc, Abraham Dussault, Jean-Bte. Faucher, Ubald Gingras, François Gingras, Pierre-Célestin Gingras, Louis Gravel, Adjuator Gravel, P.-Célestin Gravel, Ferdinand Grenon, Joseph Hardy, Alexandre Keatchie, Jean-Baptiste Langlois, Napoléon Magnan, Joseph Pépin, Bénoni Perron, Louis Pleau et Godefroy Pleau.

À l'occasion de son 150^e anniversaire, Saint-Ubalde a publié une magnifique monographie sur son histoire. Cette monographie est encore disponible au prix de

60 \$ l'unité. Elle en vaut la peine pour sa source d'informations sur l'histoire de cette paroisse et sur ses familles.



Sources :

- 1- Monographie du 150^e de Saint-Ubalde
- 2- Dépliant «Saint-Ubalde ça vaut le dé tour»
- 3- *Programmation 2010: Saint-Ubalde 1860-2010, 150^e*
- 4- Monographie NEUVILLE 1667-2000, 333 ans d'histoire, Marc Rouleau et Rémi Morissette, Société d'histoire de Neuville, année 2000, pages 70-71.

Avis de recherche de cartes mortuaires et ...

La Société d'histoire de Neuville recherche des cartes mortuaires des gens de Neuville. Si vous en avez, nous aimerions en prendre des copies pour conserver en mémoire ces photos et les renseignements qui y sont inscrits. Nous vous remettrons vos cartes mortuaires à moins que vous acceptiez de nous les céder.

Rémi Morissette, président

☎ 418-876-0000

ou ✉ histoireneuville@globetrotter.net



Normand Bolduc, nommé «Grand Bâtitseur» de la culture

Par: Rémi Morissette

Si Neuville a une réputation au niveau de la culture et de l'histoire, nous le devons à l'ex-maire Normand Bolduc. Je suis en mesure de dire davantage; cette réputation dépasse les limites du comté. Jamais dans le passé, un maire n'a fait autant pour l'art et la culture en général à Neuville. La Société d'histoire de Neuville a eu le privilège de le côtoyer et d'en apprécier non seulement ses intentions mais aussi ses gestes concrets.

Neuville est reconnue dans tout le comté pour sa grande ouverture au niveau du patrimoine culturel, pour sa participation

active à faire rayonner ce patrimoine et pour sa capacité à faire partager ses trésors patrimoniaux par la population neuvilloise et faire en sorte qu'elle s'en approprie.



Le vice-président de la Société d'histoire de Neuville, Jacques Vézina, remet le certificat à Monsieur Normand Bolduc

La Société d'histoire de Neuville à elle seule, n'aurait jamais réussi à y parvenir sans l'appui indéfectible du conseil municipal alors que monsieur Normand Bolduc était maire. Jamais, non jamais... C'est pourquoi, le 18 juin dernier, Normand Bolduc fut honoré par la Société d'histoire de Neuville pour son implication et son appui à l'art et à la culture neuvilloise, alors qu'il était maire de Neuville, par l'attribution d'un certificat. Par ailleurs, le plan stratégique de la Ville de Neuville en a fait une priorité dans son d'action. Il mérite pleinement cet hommage que nous lui avons rendu.



**Les chirurgiens sous le Régime français,
ceux de Neuville,**

Joseph Mathon, d'environ 1734 jusqu'en 1763

Par : Denis Grégoire DeBlois

(Quatrième article sur le chirurgien Mathon)

De septembre 1759 jusqu'à son décès en 1770.

Nous publions le dernier article de Denis Grégoire DeBlois, à titre posthume, puisque nous avons en réserve cet article qu'il nous avait fait parvenir à l'avance. Nous vous avisons que le même nom de famille peut être orthographié différemment selon le document référencé et que la lecture d'un contrat rédigé en français ancien et selon la prose d'un notaire (no.re dans le texte) est difficile.

Septembre 1759, selon l'accord du 4 décembre 1758, Mathon devait faire le deuxième paiement final à Langevin. Il n'est pas exagéré de penser que tout le monde alors avait d'autres chats à fouetter ! À une date indéterminée, Langevin passe un billet à Mathon, reportant le paiement final à 1763. Voir 21 décembre 1760.

Le 13 septembre 1759 : La bataille des Plaines d'Abraham.

Le 14 septembre 1759 : Mort du Général Montcalm.

Le 17 septembre 1759 : Après une requête des bourgeois de Québec, Ramezay, lieutenant du roi, signe la reddition de Québec. La frontière de la Nouvelle-France se situe à la rivière Jacques-Cartier. (Voir 21 décembre 1760.)

Le 18, je marchai avec 600 hommes pour m'y jeter, et M. le Chevalier de Lévis, arrivé la veille de Montréal, fit avancer l'armée pour se mettre à portée d'attaquer les Anglais. Je n'étais plus qu'à trois quarts de lieue de Québec, quand j'appris que la ville s'était rendue. **(Reddition de Québec)**. Elle avait été canonnée et bombardée 68 jours. Force me fut de revenir sur mes pas, car l'armée anglaise se mit en mouvement pour marcher à moi. Telle a été la fin de la campagne du monde la plus belle jusqu'à ce moment. Nous y avons passé trois mois au bivouac. Au reste les Anglais n'ont encore que des murs et la colonie est au Roi.

(Bougainville, p. 346-347-348)

Le 20 septembre 1759 : Ramezay et 700 militaires quittent Québec pour la France. Il y laisse son épouse et son unique fille.

(RHAF, vol. 37, no 4, mars 1984, p. 603)

Le 28 octobre 1759 : À Montréal, Mandement de Mgr Pontbriand : «Au sujet de la triste situation de la colonie ... Dans les villes de Montréal et des Trois-Rivières on fera deux services solennels : le premier, pour **Monsieur de Montcalm et les officiers**, le second, pour **tous ceux qui sont morts dans la dernière campagne**. Dans les autres paroisses, Messieurs les Curés inviteront les paroissiens à assister à une messe basse qu'ils célébreront à la même intention.»

(MEQ, vol. 2, p. 141-142)

Le 5 novembre 1759 : De Montréal, Mgr de Pontbriand écrit un mémoire au ministre du roi qu'il intitule «Description imparfaite de la misère au Canada».

(Suite page 19)



(Suite de la page 18)

Un grand nombre de ces habitants, ainsi que ceux de Québec, viennent dans les gouvernements de Montréal (NDLR : C'est le cas de la famille de Joseph Mathon et, de Québec, celle de Jacques Gouget. Divers membres de la famille Grégoire avait déjà quitté Neuville pour le gouvernement de Montréal à cette époque) et des Trois-Rivières ; **mais ils ont bien de la peine à trouver des secours**. Les loyers, dans les villes, sont à un prix exorbitant, ainsi que toutes les denrées... L'année prochaine, il sera difficile d'ensemencer, parce qu'il n'y a pas de labour de fait. J'atteste que, dans cette description de nos malheurs, il n'y a rien d'exagéré, et je supplie nos seigneurs les évêques et les personnes charitables de faire quelques efforts en notre faveur. Le 5 novembre 1759.

(MEQ, vol. 2, p. 6-7-8)

Le 26 novembre 1759, deux mois après la bataille des Plaines d'Abraham, le 13 septembre 1759, **alors que les gouvernement de Trois-Rivières et de Montréal sont encore français, la famille Mathon est à Verchères**, pour le baptême de leur treizième enfant, Antoine-André. Les douze autres enfants avaient tous été baptisés à Neuville.

Le 10 janvier 1760 : À Neuville, contrat de mariage entre Augustin Besland, majeur, guéri par le chirurgien Joseph Mathon, de la Pointe au Tremble de Neuville; et Marie-Louise Laroche, de la Pointe au Tremble de Neuville, **filles de Charlotte Grégoire**, elle-même fille du chirurgien François Grégoire.

(Guyart de Fleury)

Le 4 février 1760 : À Montréal, Mandement de Mgr Pontbriand : «Pour dispenser de l'abstinence». «Cette année doit naturellement décider de notre sort.»

(MEQ, vol. 2, p. 143)

Le 19 février 1760 : «Les Anglais à **St-Augustin** font 60 et quelques prisonniers.»

(Journal de Richer, BRH, vol. IX, 1903)

Le 27 avril 1760 : «...les Anglais la firent sauter à la dynamite,...» [l'église de **Sainte-Foy**] (L'Église canadienne sous le Régime militaire 1759-1764, Marcel Trudel, Les Études de l'Institut d'Histoire de l'Amérique Française, 1956, p. 14)

Le 28 avril 1760 : Bataille de Ste-Foy. La campagne de 1760 coûta à la France près de 21 millions de livres.

Le 28 avril 1760 : À Montréal, «Arrêt qui attendu que les semences sont commencées décide que Le Conseil s'assemblera le 30 juin, prochain après la fête de la Saint-Jean etc., etc.» Le Conseil, créé en 1663, venait de tenir sa dernière séance.

(Folio 30) (JDSC, vol. 6, p. 158)

Du 28 avril au 16 mai 1760 : Siège de Québec par Lévis.

Le 16 mai 1760 : Bataille de l'Atalante, commandé par Vauquelin, en face de Neuville. Deux fils de Neuville, Jacques Fournel, tué au combat, et Jean-Baptiste LaRue, noyé, perdent la vie dans l'ultime défense de leur pays. (Deux descendants de ceux-ci furent remerciés du sacrifice de leur aïeul respectif par une célébration organisée à Neuville, le dimanche 6 juin 2004.)

En juin 1760 : Vaudreuil et Bigot, toujours désireux de rassurer les habitants, proclamèrent les conditions de remboursement. Murray note au sujet des lettres de change : «Il ne faut pas être grand Arithméticien pour supputer dans combien d'années on payera cent ou cent vingt millions à raison de six million par an.» (Ouellet, p. 57)

Le 8 juin 1760 : À Montréal, Lettre circulaire de M. Montgolfier, informant que «Mgr Henri-Marie Dubreuil de Pontbriand, notre Evêque, vient de mourir aujourd'hui, à trois heures de l'a-

(Suite page 20)



Le Chemin du Roy - Société d'histoire de Neuville

(Suite de la page 19)

près-midi; ... la disette des aromates ne nous permettant pas de faire embaumer le corps pour le conserver sans corruption dans ces jours de chaleur, nous serons obligés de faire son enterrement après demain, mardi, 10 du courant, 10 heures du matin...» ; décès, à l'âge de 51 ans et 5 mois, de Mgr de Pontbriand. Il mourut en disant au dépositaire de ses dernières volontés: «**Vous direz aux pauvres que je ne leur laisse rien en mourant, parce que je meurs moi-même plus pauvre qu'eux.**» Dépôt d'un testament de Henri-Marie Dubreuil de Pontbriand, évêque de Québec.
(Danré de Blanzly)

Le mardi 10 juin 1760 : À 10 heures du matin, Mgr de Pontbriand est enterré dans l'église de Notre-Dame de Montréal. Il avait ordonné 97 prêtres.

Le 12 juin 1760 : Inventaire des biens de feu Henri-Marie Dubreuil de Pontbriand, évêque de Québec. (RAPQ, 1957-58 1958-59, p. 364 à 379) (Danré de Blanzly)

En août 1760, les troupes anglaises, en remontant le fleuve, après avoir incendié Sorel, se livrent au pillage à Varennes. Voir le 21 décembre 1760.

Le 8 septembre 1760 : Reddition de Montréal.

Le 21 décembre 1760 : Échange d'un emplacement situé près de l'église de la Pointe au Tremble de Québec, seigneurie de Neuville, en retour d'un emplacement situé au Cap de St Michel de Varenne, entre **Joseph Mathon, chirurgien de la Marine**, du Cap St-Michel paroisse de Ste-Anne de Varenne, et Jacques Goujet, huissier royal de la juridiction royale de Montréal, demeurant au Cap St-Michel.
(Crevier Duvernay)

(Ce contrat paraît être la conclusion relative à la saisie de Cartier Langevin en 1758.)

« PARDEVANT LE no.re & FURENT PRÉSENT, **Sieur Joseph Mathon Chirurgien de la marine De present Résidant au Cap de St-Michel paroisse de Ste Anne de Varenne** d'une part, Et S.r Jacques Goujet huissier Royal de la juridiction royal de montreal Residant aussy aud Cap de St michel Dautre part, Etant ce jourd huy au Bourg de verchere Etude du No Soussignez Lesquelles parties ont volontairement Reconnu & Confesse avoir fait et accordé Ensemble Les traittes Echanges *gres* mutation Cession Transport Et Delaissement Réciproques des Emplacements & maisons cy apres D'Esclaré avec promesse L un Envers l autre de garantir de tous Troubles dette D hipotecques Eviction Don De succession Substitution allienation et Tous autres Empeschemens generall.ment quelconques premierement a Eté Baille et Delaisse par Ces presentes Des maintenant et a toujours a titre D'Echange par Led. S.r Joseph Mathon aud. Jacques Gouget (*) a ce present Et acceptant pour luy Ses hoirs et ayant Causes a l avenir Une Emplacement (*) de terre Situé près Leglise de la pointe au tremble de quebec Seigneurie de Neville de la contenance de Cent Cinq pieds de front Sur Cinquante pieds de profondeur prenant par devant Dix pied Distancier de la maison Seigneuriale En allant En profondeur vers le Chemin Du Roy, Joignant D'un Côté le pignon de la maison de Jean harbour, et Touchant D'autre Côte au terres non Concede; et Sur lequel Emplacement Il y a une maison de pieces sur pieces de la Consistance La Chambre de Dix huit pied Sur une face de vingt Sept sur l'autre ou Environ une Vieille Cuissine de quinze pied Sur vingt ou Environ le tout Sur un Sollage de pierre, Chemisne Double de pierre, Couverte En planche En Bousté; garnie de Ses planché haut & Bas, Cloissante porte Chassie et Contrevent garnie de leur ferrure et out ainsy qu ils Se poursuivent et Comportent Ces maison et dependance ce que Led. S.r Gouget a dit Bien Sçavoir et Connoitre Dont Il a En Est Bien Contant et Satisfait Sans aucune Exception ny Reserve par led. S.r Mathon auquel led. Emplacement appartient pour luy avoir Eté Concédé par M.r Demeloisse Seig.r du lieu par Contrat passé Devant M.e Pillard no.re royal des trois Rivières le jour et an y contenus, [NDLR : Il s'agirait du contrat de concession du 5 octobre 1740, voir ci-dessus. Pillard habitait encore à Neuville] mouvant Jce-luy dit Emplacement En la Censive de la Seigneurie ditte de Neville et Encore le Domaine charge de quatre livres En argent de Cens & Rentes Seigneuriales payable par Chaque année au jour que Deus Sont et desd Cens & Rentes quitte et Nette, pour Lequel Emplacement et maison Cy

(Suite page 21)



(Suite de la page 20)

Dessus et En Contre Echange Led. S.r Jacques Gouget a par Ces memes presentes Cedé Baillé-
quitté et Transporté a titre Deschanges Des maintenant et a toujours aud. S.r Joseph Mathon ce
acceptant pour luy Ses hoirs et ayant Causes a l avenir, un Emplacement de terre Scituez au Cap
de S.t michel de varenne, de la contenance de vingt huit pied de front Sur un arpent de profon-
deur ou Environ, prenant et Borné par devant au Chemin du Roy, par derriere et du Côté du
Nord Est a la terre de la Veuve St Francois Joignant Dautre Côte a francois hébert, sur lequel Em-
placement Il y a une petite maison de pieces sur pieces Couverte en planche Chemine de terre,
planché haut et Bas et Tels quel Se trouve Se poursuit et Comporte appartenance & Despendance
que led. S.r Mathjon a dit Bien Scavoir et Connoistre pour lavoir veüe et visitté dont Il En Est
Bien Contant et Satisfait Sans aucune Reserve par led. S.r Gouget auquel led. Emplacement app-
partient pour lavoir acquise de Thomas *Chaux* (Peut-être Thomas *Chaussé*, navigateur, natif de Qué-
bec) par Billet Sous Seing privé **Lequel Billet il ne peut Représenter attendu quil Sest Trouvé
prie avec Ses autres Billet Et quittance par le pillage des Anglais faite dans la paroisse de va-
renne au mois (Rayé : de Septembre) D aoust Dernier**, [NDLR : août 1760, alors que les Anglais
remontaient le fleuve, après avoir brûlé Sorel, sauf l'église, vers Montréal pour s'en emparer] et
aud. *Chaux* led. Emplacement avait Eté vendu par led S.r Joseph gautier hab.t de varenne, pour
dessus dit Emplacement et maison Dessus appartenance et Dependance En jouir faire uszer et
disposer par lesd. Echanges Chacune En Droits Soy Leurs hoirs ayant Causes Comme Bon leur
Semblera au moyen des presentes de ce jour En avant a la charges Des Droits Seigneuriaux et Se
fournir l un à lautre les titres et Contract a peine de leur Despent &.ce Et pour faire Soutte de
l'avantage qui se trouve Sur L'Emplacement Cedé par led. S.r Mathon led. S. Jacques Gouget pro-
met et Soblige de luy Bailler et payer pour Retour la Somme de onze (Rayé : Cinquante) Cent
Cinquante Livres En argent plus trente minots de Bled froment loyal & marchand, payable Sca-
voir Dix minots Sous quinze Jour, et vingt minots L'iver prochain mil Sept Cent Soixante un au
premiere glace plus Dix Cordes de Bois melle Livrable a fure et mesure quil En aura Besoin; Et
pour Le paiement des onze Cent Cinquante Livres **led Jacques Gouget + (En marge : + de Sa
part) promet et Soblige pour & au nom dud. Mathon de Bailler et payer pour & a Son acquet
au S.r Cartier Lanchevin Negociant a quebec la Somme de Sept Cent livres Suivant le Billet
qui luy En a Consentie payable en l année Mil Sept Cent Soixante & trois** aux Termes et letres
du Billet En argent ayant Cour lequel Billet Sera Remis et Raporté aud. Mathon; et les quatre
Cent Cinquante livres Restant des onze Cens Cinquante Livres, apres led. Lanchevin payez led.
Gouget promet et Soblige de les Bailler et payer En argent ayant Cour aud. **S. Mathon En Sa De-
meure de S.t michel de Varenne** ou au porteur &.ce trois ans apres L'échance du Billet dud S.
Lanchevinqui Expireront En L année mile Cept Sen Soixante + (En marge : + Et Six) (Rayé : &
trois); et Sans que led. S. gouget Soit Tenu de payer d Interest de la ditte Somme de onze Cens
Cinquante Livres ainnsy Convenue; (Rayé : plus de la part dud. S.r Joseph Mathon) En outre
promet et s oblige led. S.r Joseph Mathon * (En marge : *pour parfait paiement du dit Emplace-
ment) de bailler et payer au S.r Joseph gautier hab.t de varenne pour et au nom dud Gouget et
pour Lacquet de l Empalcement par luy Cedé la Somme de quatre Cens livres; Scavoir Deux
Cens livres huit jour avant la S.t michel prochaine [NDLR : huit jours avant le 29 septembre , c.-à
-d. le **21 septembre 1761**] et Deux Cens livres a la St. Michel Lanné Suivante [NDLR : **21 septem-
bre 1762**] payable En argent Bland monnaie de France ou vallant Suivant La Stipulation qu en
fait led. Gautier par Son Billet Du Dix huit present mois [NDLR : **18 décembre 1760**] # (En mar-
ge : # Lequel billet Nous a Eté) Exhibé par led. S.r Mathon et a l Instant a luy Remis quil promet
et Soblige Executer Selon Sa forme et teneur Et quand a Dix minots de Bled porté par led. Billet
payable Soux huit Jour Le.d gouget promet de les livrer et fournir aud. gautier et En Raporter
Bonne & Solvable quittance ; au paiement desquelles + (En marge : +Somme) les dittes parties
Echangent Chacune En Droit Soy Sy Son oblige Sous L obligation et hipotecque generale et Spe-
ciale de tous et Chacun leurs Biens meubles et Immeubles presents et futurs outre le privilege d

(Suite page 22)



Le Chemin du Roy - Société d'histoire de Neuville

(Suite de la page 21)

acquêt Sur les dits Emplacements lesquelles Demeureront garantis l'un à l'autre En la maniere accoutume En fait & Echange et Ce Sans que les obligations generalles et Specialles Derogent L'une à l'autre; Et au moyen de tout ce que dessus Les dittes parties Réciproquement Se Sont Transporté L'une à l'autre Tous Droicts de propiétie fond noms Raison et action Saisine et possession S'en Dessaisissant Revettant et Remettant &.ce pour et au nom et proffit l'une de l'autre et De leurs hoirs et ayant Causes S'en faisant des a present Toute Demission Rétrocession Transport Requis Et accoutumé voulant que Chacun d'Elle En droit En Demeure Saisie Vestue mis et Recue en Bonne Suffisante possession par qui et ainsy quil appartiendra en vertu des presentes Constituant procureur Le porteur &.e Donnant par ce &.e Car ainsy &.e pour L'Execution Des presentes les dittes parties chacun En droit soy ont fait et Eslu leur Domicile Irrevocable Sur les Emplacements Sus Echangés auxquels lieux &.e Nonobstant &.e Promettant &.e Obligeant &.e Renoncant &.e fait et passé au Bourg de verchere Etude du No.re Soussigne Lan mil Sept Cent Soixante Le Vingt un Du mois de Descembre apres midy En présence des S.r Jean-Baptiste Laperche Commercant et Joseph pigeon Tailleur Demeurant Ezd. Bourg Temoins a Ce appelle Et ont Signé Lecture faite Suivant Lord.ce Cinq Rewnvoye approuvé Quinze mots Rayé nulle

Lapeche

Pigeon

Mathon

J. gouget

Duvernay No.re Royal »

(*) Jacques Gouget, notaire royal, originaire du diocèse de Bayeux, en Normandie, marié le 30 avril 1753, à la Pte-aux-Trembles de Québec, à Angélique Prou. Leurs deux premiers enfants furent baptisés à Québec, en 1753 et 1755. Leur troisième fut baptisé et inhumé à Verchères en juin et juillet 1756. Leurs autres enfants, entre 1762 et 1770, furent baptisés à Neuville.

(*) Au sujet de Joseph Mathon, «À Neuville, ils y avaient habité une petite maison construite pièces sur pièces, sur le Chemin du Roy, à l'ouest du Ruisseau des Soeurs. Ce terrain mesurait 90 pieds de front sur autan de profondeur, il lui aurait appartenu de 1736 à 1759. Numéro 59 plan du bourg St-Louis de 1802 et les lots 108 et 109 du cadastre de 1871». Voir le Terrier de M. Marc Rouleau. Voir aussi 5 octobre 1740, avec des différences de mesure. Jacques Gouget, notaire, aurait habité cette maison à Neuville.

Le 17 mars 1761, concession, devant Pillard, d'une terre à la Rivière du Loup (Louiseville d'aujourd'hui) par les Ursulines des Trois-Rivières, à **Joseph Mathon, de Contrecoeur**.

De 1761 à 1763, le chirurgien Joseph Mathon continue sa pratique à Neuville.

Le 1^{er} avril 1762, à Neuville, «le Sieur Joseph Mathon, chirurgien audit lieu» est parrain au baptême de Marie-Angélique Peltier, fille d'Antoine Pelletier et Madeleine Langlois, son épouse en secondes noces.» Voir 14 mars 1750.

[NDLR : Étant donné la date, avril, il est plausible que le chirurgien Mathon ait été à Neuville depuis 1761.]

Le 9 septembre 1762, à Neuville, au baptême de Charlotte Bélan, fille de Jean-Baptiste Belan et de Marie-Anne Goulet, «**Sr mathon chirurgien aud. Lieu**», est présent. Le père, Jean-Baptiste, est le frère d'Augustin Béland, guéri par Joseph Mathon en 1758.

Le Recensement du Gouvernement de Québec en 1762, probablement avant le mois d'octobre 1762, inclut la famille Matton. (RAPQ, 1925-1926, p. 92)

«**Pointe-aux-Trembles 1^{re} Compagnie**

«... **Matton**... 1 homme, une femme, 3 enfants mâles au-dessus de 15 ans, 2 enfants mâles au-dessous de 15 ans, 2 enfants femelles...» Il n'y a aucune indication de terre cultivée. Le nom qui

(Suite page 23)



(Suite de la page 22)

suit est Bapte Arbour, 2 hommes, une femme, 4 garçons, 2 filles, une terre de 2 arpents, 20 en semences, 1 bœuf, 2 vaches, 2 chevaux et 3 cochons. Il s'agit peut-être de Jean-Baptiste Arbour, beau-père de Joseph Mathon, et Jean-Baptiste Arbour, frère de son épouse. Vide 14 janvier 1754. La femme et les enfants n'ont pas été identifiés. Marie-Catherine Prou, sa belle-mère, était décédée en 1760.

«Le suivant est ...**Gourges**... Il s'agit probablement du notaire Jacques Gouget, qui habite avec son épouse et trois enfants, 2 mâles de moins de 15 ans et une fille (non identifiée). Un autre garçon, Jean-Baptiste, est baptisé le 13 octobre 1762. Le parrain est Jean-Baptiste Harbour. Le recensement aurait eu lieu avant cette date. Ils habitent probablement l'emplacement objet de l'échange du 21 décembre 1760. Il n'y a pas d'indication de terre cultivée.

«Au même recensement, **Bernard Plante** est mentionné comme "Réfugié", avec une femme, une fille, une femme domestique, une vache et deux cochons. Il n'y a pas d'indication de terre cultivée.» (RAPQ, 1925-1926, p. 95)

Joseph Mathon est encore à Neuville durant l'été de 1763 :

Le 29 juillet 1763, à Neuville, «**le Sieur Joseph Mathon chirurgien aud. Lieu**» est parrain au baptême de Joseph Belan, fils de François de Sales Béland, oncle d'Augustin Béland.

Puis la même année, **en octobre 1763**, on le retrouve à Verchères. Il y est encore en 1764. À Verchères, Joseph Mathon est trois fois parrains, **le 24 octobre 1763, le 1^{er} juin et le 27 août 1764. Il est probable qu'il continue à assister à des accouchements.**

Le 17 janvier 1767, devant Duclos, notaire de la région de Ste-Anne-de-la-Parade et Batiscan, contrat de mariage entre Maurice Desdevers dit Deglendon (25 ans) natif de Thonne en Savoie, Annecy, et Marie-Thérèse Mathon, 20 ans, (en fait 24 ans, née à Neuville en 1743), fille de **Joseph Mathon, chirurgien-major de la Marine**, et de Marie-Josèphe Arbour.

Le 9 octobre 1769, obligation, devant Badeau, de Joseph Brousseau (*), de Berthier, à **Joseph Mathon, chirurgien de la paroisse de Yamachiche.**

(*) Joseph Brousseau : Lors de son mariage à Berthier-en-Haut, le 30 juillet 1764, avec Marie Glatu, il est dit de St-Augustin, fils de Jean-Baptiste Brousseau, décédé à St-Augustin en mars 1759 et de Félicité Prou. Ces derniers s'étaient mariés à Neuville le 10 février 1718. Félicité Proulx était la sœur de Marie-Catherine Prou, épouse de Jean-Baptiste Harbour, beaux-parents de Joseph Mathon.

Le 18 juin 1770, devant Leroy, concession d'un emplacement situé à Yamachiche au sud de la petite Rivière, sur la terre du bailleur, Joseph-Jacques Blay et Marguerite Lord, son épouse, de Yamachiche, à **Joseph Mathon, chirurgien des troupes de la Marine**, et Marie-Josèphe Arbour, son épouse, **de Yamachiche.**

Entre le mois de juin et de novembre 1770, décès du chirurgien Joseph Mathon.

Le 17 novembre 1770, devant Leroy, quittance de **Marie Arbour, veuve de Joseph Mathon de Yamachiche**, à Augustin Mathon, son fils.

Le 22 mai 1771, devant Leroy qui dépose l'acte le 5 juin, vente d'un emplacement situé à Machiche, par Marie Arbour, **veuve de Joseph Mathon, chirurgien de la rivière Batiscan**, tant en son nom que pour ses enfants, à Augustin Mathon, maître forgeron, de Machiche.

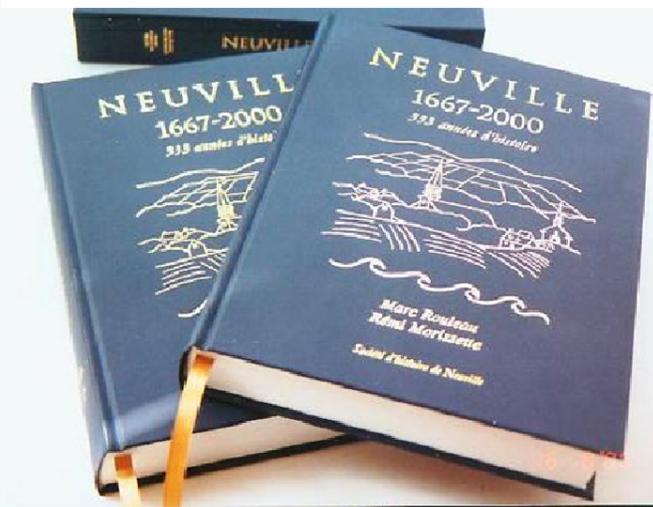
Le 1^{er} novembre 1771, devant Levrard, notaire de la région de Ste-Anne-de-la-Parade et Batiscan, contrat de mariage de Jean-Baptiste Mathon, 30 ans, né en 1741, fils de Joseph Mathon et de Marie-Josèphe Arbourq, natifs de St-François de Salle, seigneurie de Neuville, et Marguerite

(Suite page 25)



La monographie sur l'histoire de Neuville et de ses familles, déjà 10 ans!

Par: Rémi Morissette



n'avaient pas profité de la prévente, elle se vendait 40 \$. En prévente, nous avons vendu plus de 500 copies de la monographie. Puis le soir de la remise, nous en avons vendu plus d'une autre centaine. Si bien qu'en mars suivant, la quantité était épuisée et nous n'en avons plus pour la demande. Jamais une production de la Société d'histoire de Neuville ne fut aussi populaire auprès des citoyennes et citoyens de Neuville. Il faut dire que c'était la toute première monographie qui fut écrite sur Neu-

Il n'y a pas si longtemps pourtant c'était en août 2000 que nous avons reçu la monographie sur l'histoire de Neuville et de ses familles *NEUVILLE 1667-2000, 333 années d'histoire*. Et pourtant cela fait 10 ans cet automne. Nous avons alors transmis à toutes les personnes qui en avaient fait l'achat en prévente lors d'une soirée spéciale où la Salle des Fêtes était bondée. Ce soir là, nous avons aussi vendu des exemplaires aux personnes qui n'en avaient pas fait l'achat. En prévente, les monographies valaient 30 \$ et pour les personnes qui

ville, jamais auparavant Neuville avait eu le privilège, malgré la richesse de son histoire, d'avoir une monographie pour préserver



Monsieur Marc Germain de Guilbault Transport arrive à Neuville avec sa cargaison de monographies, le 15 août 2000.



la mémoire de son passé. Les principaux instigateurs de cette monographie sont au départ Rémi Morissette et Yves Raymond à qui se sont joints Marc Rouleau et Pierre Viens. Bien d'autres personnes ont participé aux recherches, aux cueillettes de photos et d'événements faut-il dire. Ce fut l'occasion pour la Société de sortir de l'ombre depuis sa fondation en 1995.

Mais depuis, la Société d'histoire de Neuville ne s'est pas assise sur cette réussite. En effet, la Société d'histoire est rendue à sa vingt-huitième publication sur l'histoire de Neuville, et ce n'est pas fini!



Les 1000 monographies sur des palettes sont poussées par le camionneur jusqu'à l'entrée de l'Hôtel de Ville de Neuville.

(Suite de la page 23)

Trottier, (19 ans), fille de Jean-Baptiste Trottier et Marie-Josèphe Lefebvre.

Le 3 juin 1773, acte déposé par Chevalier le 4 juin, vente d'une terre située à la rivière Batiscan, par Joseph Spenard et Françoise Yve-Flame-Yvon, son épouse, à Augustin Mathon.

Le 30 mars 1779, devant Crevier-Duvernay, engagement de Gabriel Mathon, né à Neuville en 1754, de Verchères, à François Malhiot, négociant de Verchères, en qualité de matelot à bord de la goélette *La Coquette*. Joseph Bellaire dit dussault est le commandant de *La Coquette* (peut-être originaire des Écureuils).

Le 14 juillet 1780, devant Leroy, obligation de Joseph Barnabé et Marie-Charlotte Bellemard, son épouse de Machiche, à Augustin Mathon, forgeron, né à Neuville en 1746, de Machiche.

Ceux qui s'intéressent à la descendance de Joseph Mathon pourront consulter avec avantage le livre de Sylvain Mathon, **mentionné au début de cet article**.

Le 5 août 2001 : Avec l'accord de M. Paul Tremblay, alors curé de Neuville, et des marguilliers, l'Association des Mathon d'Amérique dévoile une plaque commémorative en l'église St-François de Sales de Neuville, à la mémoire de Joseph Mathon, chirurgien à Neuville de 1736 à 1759. Pour l'occasion, un feuillet informatif relatif au chirurgien Mathon a été mis à la disposition du public.

Note de la rédaction : Le matériel disponible pourrait encore être exploité avec profit. L'auteur tient à exprimer son profond respect à la mémoire de Joseph Mathon, successeur de François Grégoire, comme chirurgien à Neuville. Dans un prochain article, on compte faire une présentation du chirurgien Bernard Planté, le dernier de ceux qui furent chirurgiens à Neuville au temps du Régime français.



*Fondateurs et familles souches à Neuville,
qui sont les uns et les autres?*

Par: Rémi Morissette

Noms et prénoms à qui des concessions sont accordées le 20 mars 1667	Légalisées ou pas par un acte notarié les 30 et 31 mai 1672	Noms et prénoms à qui des concessions sont accordées le 20 mars 1667	Légalisées ou pas par un acte notarié les 30 et 31 mai 1672
Auger, Samson	oui	Migneron, Jean	non
Bonnedeau, Louis	oui	Papillon, Étienne	oui
Bordeleau, Antoine	oui	Pelletier, François	non
Boutin, Antoine	oui	Pelletier, Jean	non
Bouvier, Pierre	oui	Pin, Jean	oui
Brunet, Jacques	non	Pin, Charles	non
Courtois, Jean	non	Plet dit le Médecin, Claude	non
Chesnier, Jean	oui	Rioux, Jean	non
Corvault, Martin	non	Rognon/ Laroche, Michel	oui
D'Auteuil, Denis Joseph Ruelle	(1/10/1668)	Senat, Robert	oui
Daveau dit Léplante, Charles	oui	Sylvestre, Nicolas	oui
Delastre dit La Jeunesse, Jean	oui	<u>Autres accordées seulement en 1672</u>	
Delisle, Louis	oui	Achon, Jacques à la	
De Lorice dit Jambon, Charles	non	veuves et enfants	
De Serre, Antoine	oui	Avril, François	
Dubuq, Jean	oui	Badier dit Laforest, Charles	
Duverger, René	oui	Bisson, Antoine	
Faucher, Léonard	oui	Bouin, Richard	
Fauconnet dit Lafleur, Jean	oui	Chartier, René	
Fauteux, Pierre	oui	Coquin/ Latournelle, Pierre	
Ferret, Pierre	oui	Cornau, Mathurin	
Garnier, Jean	oui	DeLaFaye, Pierre	
Germain, Robert	oui	Denys, Jean	
Hardy, Jean	oui	Deslauriers, Charles	
Hayot, Jean	oui	Dubocq, Guillaume	
Langlois, Nicolas	oui	Fournel, Jacques	
Largillier, Jacques	oui	Garnier, François	
LaRose, Pasquier Nony	non	Garnier, Isaac Joseph	
LaRue, Jean-Baptiste	non		



Noms et prénoms à qui des concessions sont accordées le 20 mars 1667	Légalisées ou pas par un acte notarié les 30 et 31 mai 1672	Noms et prénoms à qui des concessions ne sont accordées que les 30 et 31 mai 1672
Lefebvre, Pierre	non	Genty, Denys
Léonardeau, Jean	non	Lepicq, Jean
Léveillé. Étienne	oui	Liénard/Durbois, Sébastien
Lormier, Laurent	oui	Loriot, Jean
Mercereau, Pierre	non	Matte, Nicolas
		Petit, Charles
		Piché dit LaMusette, Pierre
		Masse, Denis
		Pin, Jean-Baptiste
		Talon, Lucien
		Tapin, Antoine

Ce qu'il faut comprendre de ces listes, c'est que le 20 mars 1667, 45 concessions étaient déjà concédées à des habitants, qui pour certains n'habitaient pas leur concession, mais qui pour d'autres, ont bien tenu feu et lieu sur leur concession.

En plus de ces 45 premières concessions en 1667, 26 autres viennent s'ajouter en 1672, pour un total de 71 censitaires. Mais nous savons que d'autres habitants ont reçu des terres bien avant 1667 par des insinuations et documents notariés. Par exemple, nous avons un document manuscrit du notaire Duquet (Voir Chemin du Roy, Vol. 15 N° 1, novembre 2009) qui donne la preuve qu'un certain Guillaume Guillouson était propriétaire d'une terre qu'il habitait avant 1667 et sur laquelle, une maison et une grange étaient construites. Il la vendit d'ailleurs à Antoine De Serre.

Aujourd'hui, plusieurs de ces patronymes sont encore présents chez-nous à savoir les noms suivants, Auger, Boutin, Delisle, Dubuc, Faucher/Châteauvert, Hardy, Langlois, LaRue, Lefebvre, Papillon, Pelletier, Rognon/Rochette, Grenier, Léveillé. Liénard/Boisjoli, Matte. Ces familles sont-elles des familles souches pour autant? Une bonne partie oui, mais d'autres non. Et finalement certaines familles ne sont pas présentes en 1667 ou 1672, mais sont des familles souches quand même. À titre d'exemple, nous ne trouvons pas de familles Béland dans les listes ni en 1667, ni en 1772, mais ces familles sont des familles souches, parce que le premier Béland arrivé en Nouvelle-France est venu s'établir à Neuville.

Alors comment définir une famille souche. La définition que nous pourrions donner est la suivante à savoir un patronyme est considéré comme famille souche si le premier ancêtre de ce patronyme est venu en Nouvelle-France et après ses 3 années obligatoires de travail pour un censitaire, a eu sa première concession à Neuville. Ainsi, très rarement, nous pourrions avoir une famille souche dont le premier ancêtre s'est établi à Neuville après l'année 1700. Par ailleurs, tous ces noms ci haut ont le méritent d'être des fondateurs de Neuville puisqu'ils sont venus ici pour créer une communauté alors que seulement des arbres existaient et demandaient d'être abattus.

Sources : Greffes des notaires du régime français, tome 2, page 271 et tome 3, page 260



Le Chemin du Roy - Société d'histoire de Neuville

Ce bulletin est publié en plus de 400 copies.

Le membre associé est le membre qui consent à verser un montant de 25 \$ pour aider la Société d'histoire de Neuville..

Me Jean Bazin
200, rue Hall, #610
Îles-des-Sœurs, Montréal (Québec)
H3E 1P3

Marius R. Bédard
producteur maraîcher
fraises, melons de toutes sortes, maïs
sucré, etc. 1068, route 138
Neuville (Québec) (418) 876-3374

Claude Belisle, Sherbrooke
819-575-0500

En Hommage à
Robert Germain & Marie Coignart
Pierre Auger & Périnne Meunier

Lucien Bellemare
1240, Rang des Ambroise
Saint-Léon (Québec)
J0K 2W0

Normand Bolduc
Ville de Neuville
151, rue de l'Estran, Neuville
G0A 2R0 418-876-2286

André Bureau
6653, 1^{re} Avenue
Montréal (Québec)
H1Y 3B2 514-725-8570

**Caisse populaire
Desjardins de Neuville**
757 rue des Érables
G0A 2R0 418-876-2838

Yves Côté
1165, rue Vauquelin
Neuville

Tony De Jong
655, rue des Érables
Neuville

Luc Delisle
239, rue Delisle
Neuville

Paul Delisle
457, rue des Érables
Neuville (Québec) G0A 2R0

Gilles Frappier, courtier en Entreprises
6300, Ave. Auteuil, #503,
Brassard (Qué.) J4Z 3P2

Gilles Lafond
202, rue de l'Estran
Neuville (Qué.)

Robert Miller
97, route 138
Neuville (Qué.) G0A 2R0

Louis Bertrand
C.P. 3019, Magamic (Qué.)
J0Z 2S0

Richard Drolet
Spécialité : maïs 5 variétés, 229, route
138, Neuville, G0A 2R0 418-876-2997

André Dubuc, 371, route 138, Neuville,
418-909-0695 à la mémoire des ancêtres
Jean Dubuc et Françoise Larchevê-
que de Neuville

Groupe David Gagnon & Associés
Courtier immobilier agréé, 882, route 138,
Neuville, G0A 2R0 418-876-2222
david@toctoc.com

Garage R. Bouffard & Fils
636, route 138, Neuville (Québec)
G0A 2R0 418-876-2018

Ferme Benoît & Denise Gaudreau
producteurs maraîchers, 430, rue des
Érables, Neuville, 418-876-3295 Kiosque
sur la ferme, Halles Fleurs de Lys et
Marché de Ste-Foy

Stanley P. Gauvreau, notaire
209, rue de l'Estran
Neuville (Québec) G0A 2R0
418-876-3616

Gaz-Bar Dépanneur SBL
1220, route 138, Neuville (Québec)
G0A 2R0 418-876-2396

René Gignac
Québec

Gîte Le 121 Côté Est
Lise & Pierre Sévigny
121, Route 362
Baie Saint-Paul 418-240-2333

Robert Grégoire
767, rue François-Arteau
Québec (Québec) G1V 3G8

Graymont (Portneuf) Inc.
595, boul Dussault C.P. 308
St-Marc-des-Carières G0A 4B0

Bertrand Juneau
450, route Tessier, St-Augustin (Qué.)
G3A 0G4

Interlude Champêtre
Atelier : cartes, colliers, cadeaux
Musée : boutons, prières, photos
Louise Poirier Ladouceur, 48, rue Naud,
Portneuf, G0A 2Y0 418-655-8563

J.-Claude Philibert Marchand
210-1481, Notre-Dame, Trois-Rivières
(Québec) G9A 4X4 819-378-9977
jcmarchand@cgocable.ca

Claude Matte, Cap-Santé (Québec)
En hommage aux premiers ancêtres
Nicolas Matte et Madeleine Auvray

Françoise Morin
215, rue Dombourg
Neuville (Québec) G0A 2R0

Plamondon Autos
125, route 138, Cap-Santé,
G0A 1L0 418-285-3311

Quincaillerie Neuville
206, rue de l'Église
Neuville G0A 2R0 418-876-2626

Daniel Naurais, architecte naval
957, rue Molière, St-Jean-Christophe
(Québec) G6Z 1H2 418-839-8351

Gilles Rochette & Fils
Excavation, terrassement et déneige-
ment, 1243, route 138, Neuville G0A 2R0
418-876-2880

Salon Jean-Paul Enr.,
Coiffure pour homme, 80, route 138,
Neuville, G0A 2R0 418-876-2328

Traduction Renaud et Angers inc.
Christiane Angers & Claude Renaud
813, route 138, Neuville (Québec)
G0A 2R0 418-876-3394
Claude-renaud@videotron.ca

Robert Rivest, pharmacien
578, route 138
Neuville (Québec)
G0A 2R0 418-876-2728

Marjolaine Boutin-Sweet
104-211, St-Sacrement
Montréal (Qué.) H2Y 1W9

Giselle Grégoire-Rustenberg
À la mémoire de Sieur François Grégoire
chirurgien à Neuville de 1687 à 1737